

Courrier des lecteurs

Boisé des Hirondelles : le sort en est jeté

Le sort du boisé des Hirondelles a fait couler beaucoup d'encre récemment. Malgré les efforts déployés par des citoyens pour en assurer la protection, il n'y a plus aucun doute que le conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville a fait son lit depuis longtemps.

Tous les arguments sont bons pour justifier les décisions prises. Par exemple, selon un article paru dans l'édition du 2 mars dernier du journal *Les Versants*, le maire Benjamin s'appuie sur une recommandation de la firme Dimension Environnement pour justifier l'urbanisation de ce boisé. Il a oublié de mentionner que cette recommandation présume que le parc du Mont-Saint-Bruno est un parc de récréation. Il est en effet écrit dans le rapport produit par cette firme :

En outre, le parc du Mont-Saint-Bruno est un parc dit de « récréation » de sorte que les besoins de la population à cet égard peuvent être considérés comme satisfaits.

Le moins que l'on puisse dire est que cette firme est en retard dans les nouvelles, car le parc du Mont-Saint-Bruno a été reconnu parc de conservation en 1985.

De telles affirmations enlèvent toute crédibilité au rapport en question.

Le maire Benjamin vante le travail du CCU. Par contre, il s'est privé de la contribution qu'auraient pu lui apporter les associations et organismes de Saint-Bruno intéressés au dossier. Faut-il rappeler que l'administration Dulude avait pour politique de former un comité *ad hoc* pour consulter les organismes et les personnes intéressées au développement d'un secteur donné? Ce fut le cas, par exemple, pour le boisé Birks. Le CCU avait dû retourner faire ses devoirs. Le plan de subdivision proposé par ce comité prévoyait l'aménagement de deux rues. Le comité *ad hoc* en a proposé un nouveau prévoyant le même nombre de lots, mais nécessitant l'ouverture d'une seule rue. Il en a résulté une solution gagnante-gagnante avec un impact réduit sur le parc provincial adjacent. C'est donc dire que si un tel comité avait été mis sur pied pour le boisé des Hirondelles, le résultat aujourd'hui aurait pu être totalement différent.

Autre point : si on en croit le site Internet de la Ville, il existe toujours à Saint-Bruno un comité consultatif en environnement. Nulle part dans l'article mentionné plus haut il n'est question de ce comité. Est-ce que ce comité a été consulté? Tenir ce comité à l'écart constitue une grave lacune compte tenu de la valeur écologique du territoire en question.

Dans cet article, il est aussi question des efforts déployés par la municipalité pour que nous soyons fiers de notre environnement. Pour que nous soyons fiers de notre environnement, l'administration de M. Benjamin ne doit pas se contenter de préserver des paysages. Elle doit réaliser que l'urbanisation du boisé des Hirondelles constitue une perte nette d'habitat qui ne peut qu'avoir un impact négatif sur les écosystèmes de la montagne. En effet, tout biologiste qui se respecte insistera sur l'importance de conserver des zones tampons autour du parc provincial adjacent, car plus le territoire est vaste, plus grande sont les chances de protéger les habitats forestiers et la biodiversité de ses écosystèmes.

De toute évidence, le projet domiciliaire prévu dans le boisé des Hirondelles n'a pas pour objectif de protéger au maximum les habitats forestiers de la montagne. Si c'était le cas, pourquoi 30 maisons unifamiliales au lieu de 30 condos avec don écologique de la partie du boisé qui ne serait pas urbanisée? C'est donc dire que pour que nous soyons réellement fiers de notre environnement, il faudrait effacer le tableau et recommencer le projet à zéro. Je doute que l'administration municipale soit prête à relever un tel défi. C'est dommage, car elle aura manqué une merveilleuse occasion de contribuer à la nouvelle mission de conservation (notamment en raison de sa diversité biologique) dévolue au parc du Mont-Saint-Bruno en vertu du projet de loi 44 adopté en 2001. Rappelons que par ce projet de loi, la province de Québec manifestait son appui à l'accord de Rio sur la biodiversité, accord qui a été signé par le Canada.

La Ville a promis, semble-t-il, une consultation. Si consultation il y a, elle doit avoir pour objet les objectifs à atteindre et non l'aménagement prévu. C'est donc dire que dans le contexte actuel, une consultation est tout à fait inutile et constitue une perte de temps, d'argent et d'énergie.

- Jean-Guy Gaudette,
Saint-Bruno-de-Montarville

C'est ÉCONO et ÉCOLO !

BAZAR

articles d'enfants

À ne pas manquer!

Bazar printanier du C.A.M.E.,
le 19 mars de 9 h à 13 h au chalet Marie-Victorin
(1150, rue Marie-Victorin) à Saint-Bruno.

Vêtements et articles de sport usagés pour enfants.

De la qualité et des prix fous!
Admission 1\$/adulte. Apportez vos sacs.
Argent comptant seulement.

www.bazarcame.com

PRÉCISION

M. Anton Fournier
Courtier immobilier
a remporté le prix
CLUB 100 % OR
lors du gala des
max/imm du
26 février dernier.

Re/max Actif inc.
Agence Immobilière, franchise indépendante et autonome

1592, rue Montarville, Saint-Bruno
www.remax-quebec.com/actif
450 461-1708 • 450 653-2496

Ville de
SAINT-BRUNO
de-Montarville



Quoi?
faire
à Saint-Bruno

www.stbruno.ca
450 653-2443

QUOI FAIRE À SAINT-BRUNO

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE ORDINAIRE
Date : lundi 21 mars, 19 h. Endroit : hôtel de ville, 1585, rue Montarville.

INSCRIPTIONS – PRINTEMPS 2011
Programme loisir et culture – printemps 2011
Inscriptions par la poste, en personne ou dans la boîte postale du SLCVC au 1605, rue Montarville. Pour s'inscrire : remplir le formulaire d'inscription, en pages centrales du programme, et y joindre un chèque par personne par activité daté du 17 mars. **Date limite de réception des inscriptions : jeudi 17 mars.** Assurez-vous que vos inscriptions seront à nos bureaux à cette date, et non à la poste.

Camps de jour été 2011
Inscriptions par la poste. Soirée d'information : jeudi 17 mars, 19 h, agora de l'école secondaire du Mont-Bruno. Date limite de réception des inscriptions : jeudi 24 mars.

Renseignements : www.stbruno.ca ou au Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC), au 450 645-2940.

CLUB INFORMATIQUE MONT-BRUNO
Cours sur le téléchargement et l'installation d'un lecteur PDF, la visite de musées en France et l'achat et l'utilisation d'un baladeur numérique. **Date :** vendredi 18 mars, 13 h 30. **Endroit :** chalet Marie-Victorin. Renseignements : 450 653-3755. Site Internet : <http://cimbbc.ca>

CLUB OPTIMISTE MONT-BRUNO
Danse pour les 8 à 12 ans. **Date :** vendredi 18 mars, de 19 h à 21 h 30. **Endroit :** Centre Marcel-Dulude. Coût : 5 \$. Renseignements : 450 441-0609.

BIBLIOTHÈQUE
Conférence – ados : Le jeu vidéo de A à Z. **Date :** vendredi 18 mars, 19 h 30. Maximum 50 personnes de 12 à 17 ans. Inscrivez-vous rapidement!
Atelier – Naître et grandir, tout un défi! **Date :** samedi 19 mars, 13 h 30 (6 à 8 ans) et 14 h 45 (9 à 12 ans). Maximum 30 enfants. Durée : 60 minutes. Renseignements : 450 645-2950.

CENTRE D'ANIMATION MÈRE-ENFANT
Bazar printanier. **Date :** samedi 19 mars, dès 9 h. **Endroit :** Chalet Marie-Victorin, 1150, rue Marie-Victorin. Coût : 1 \$.

CENTRE MARCEL-DULUDE
Spectacle de Martin Petit *Le micro de feu*. **Date :** samedi 19 mars, 20 h. Coût : 37 \$ (sièges réservés). Pour 16 ans et plus. Renseignements : 450 441-8496.

INSCRIPTION - JOURNÉE D'ANIMATION GRATUITE
Des aspirants-moniteurs accueillent vos enfants gratuitement pour leur faire vivre une journée inoubliable, sous la supervision de l'équipe de coordination des parcs récréatifs et des camps de jour !
Date : samedi 2 avril, de 9 h 30 à 15 h
Endroit : école de Montarville (1725, rue Montarville) entrée par la porte dans la cour d'école
Clientèle : enfant de la maternelle à la 6^e année
Inscription : avant le 30 mars - remplir le formulaire disponible sur le www.stbruno.ca
Renseignements : www.stbruno.ca ou 450 653-2443, poste 2827.

CENTRE D'EXPOSITION DU VIEUX PRESBYTÈRE
Expositions de Marie France Courmoyer et de Micheline Legaré. **Date :** jusqu'au dimanche 3 avril. **Endroit :** centre d'exposition du Vieux Presbytère. Renseignements : 450 441-8331.

www.stbruno.ca